

## COMMENT CLASSER SON MEUBLÉ DE TOURISME

### ➤ Pourquoi faire classer son meublé

Le classement d'un meublé de tourisme est une démarche non obligatoire et payante.

A l'instar des autres types d'hébergements touristiques, les meublés de tourisme sont classés de 1 à 5 étoiles.

Pour le client, le classement d'un meublé de tourisme est un gage de qualité et permet d'indiquer un niveau de confort et de prestation.

Pour le loueur, il constitue un outil de commercialisation privilégié. Il permet également de bénéficier de certains avantages fiscaux et notamment d'un abattement forfaitaire de 71% sur les revenus de location au titre du régime des microentreprises (article 50-0 du CGI).

### ➤ Les critères du classement :

La grille de classement contient 112 critères répartis en 3 grands chapitres : (*Arrêté du 2 août 2010 fixant les normes et la procédure de classement des meublés de tourisme*).

- Équipements
  - Surface de l'habitation (hors salle d'eau et toilettes),
  - Qualité de l'équipement électrique de l'habitation,
  - Qualité de la télévision et de l'équipement hi-fi,
  - Qualité du mobilier,
  - Aménagement des chambres
  - Etc...
- Services au client
  - Qualité et fiabilité de l'information (décision de classement, dépliants et brochures d'informations locales, etc...),
  - Accueil personnalisé sur place,
  - Draps et linge de toilette,
  - Matériel pour bébé.
- Accessibilité et développement durable
  - Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie et d'eau,
  - Tri sélectif et informations sur la localisation des points de collecte volontaire,
  - Informations concernant l'accessibilité (si meublé n'est pas équipé pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, alors ce critère est réputé non applicable).

### ➤ La visite de classement :

Après la prise de rendez-vous avec un des organismes que vous trouverez ci-dessous et la visite de ce dernier, vous disposez de 15 jours, à compter de la réception du certificat de visite, pour refuser la proposition de classement. Passé ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.

Les décisions de classement sont transmises, mensuellement, par voie électronique, par les organismes chargés des visites de classement au comité départemental du tourisme du département concerné, chargé de mettre à disposition et tenir à jour la liste des meublés classés dans le département.

**LISTE DES ORGANISMES DE CLASSEMENT (liste non exhaustive)**

| NOM ORGANISME                            | ADRESSE                    | CP    | LOCALITÉ              | TELEPHONE      | COURRIEL                            | SITE INTERNET  |
|--|----------------------------|-------|-----------------------|----------------|-------------------------------------|--|
| <b>Cannes Accommodation</b>              | 2, rue Lafayette           | 06400 | CANNES                | 04 93 38 33 33 | classement@cannes-accommodation.com | <a href="https://www.cannes-accommodation.com/">https://www.cannes-accommodation.com/</a>            |
| <b>In Auris</b>                          | 8, Impasse Jean Racine     | 83250 | ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS | 06 71 38 28 18 | contact@inauris.fr                  | <a href="https://inauris.fr">https://inauris.fr</a>  |
| <b>Clevacances</b>                       | 4, cours du Palais         | 07000 | PRIVAS                | 06 45 60 46 20 | kareen@clevacances-sud-est.com      | <a href="http://www.clevacances.com">www.clevacances.com</a>   |
| <b>Techno-Logis</b>                      | 87, rue des Pervenches     | 83130 | LA GARDE              | 04 94 21 78 51 | martial.boni@orange.fr              | <a href="http://www.classementhebergementtouristique.fr">www.classementhebergementtouristique.fr</a> |
| <b>Étoiles de France</b>                 | 11, rue des Carrières      | 34430 | SAINT-JEAN-DE-VEDAS   | 06 46 35 44 25 | etoiles.de.france@sfr.fr            | <a href="https://etoiles-de-France.fr">https://etoiles-de-France.fr</a>                              |
| <b>Be Control</b>                        | 30, cours des Girondins    | 33500 | LIBOURNE              | 05 16 57 00 00 | contact@be-control.fr               | <a href="https://www.meuble-tourisme.fr">https://www.meuble-tourisme.fr</a>                          |
| <b>2B&amp;G Qualité</b>                  | 380, rue Clément Ader      | 27930 | LE VIEIL EVREUX       | 06 60 30 54 39 | contact@2bgqualite.fr               | <a href="https://www.2bgqualite.fr">https://www.2bgqualite.fr</a>                                    |
| <b>Bureau Alpes Controles</b>            | 3, impasse des Prairies    | 74940 | ANNECY-LE-VIEUX       | 04 97 25 89 70 | bac.nice@alpes-controles.fr         | <a href="https://www.alpes-controles.fr">https://www.alpes-controles.fr</a>                          |
| <b>Gîtes de France - Alpes-Maritimes</b> | 455, promenade des Anglais | 06205 | NICE CEDEX 3          | 04 92 15 21 30 | N/A                                 | <a href="http://www.gites-de-France-alpes-maritimes.com">www.gites-de-France-alpes-maritimes.com</a> |